

PROJET ASSOCIATIF DU CENTRE LGBT+66

Assemblée générale ordinaire du 11 février 2023



TABLE DES MATIÈRES

- PREAMBULE**
- 1. PROJET SOCIÉTAL ET VALEURS DU CENTRE LGBT+66**
- 2. OBJECTIFS ET MISSIONS DU CENTRE LGBT+66**
- 3. AXES DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE LGBT+66**
- 4. DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION CONTINUE**

Préambule

Fondée en janvier 2008 (sous le 1^{er} nom « Life LGT66 »), l'association LGBT+66 fête cette année ses 15 ans, l'âge d'une certaine maturité...

Notre association a connu ces cinq dernières années une phase de développement et de rayonnement très positive :

- Le nombre des adhérent.e.s a considérablement augmenté, avec aujourd'hui plus de 200 adhérent.e.s, ce qui prouve une attente importante des personnes LGBT+¹ résidant dans les Pyrénées Orientales, mais aussi de départements limitrophes, avec notamment plus d'une dizaine d'adhérent.e.s vivant dans l'Aude ;
- L'association est reconnue et participe maintenant à un grand nombre d'instances locales et nationales de réflexion et de concertation sur les questions LGBT+, ainsi que sur la défense des droits humains en général ;
- A ce titre, le montant des subventions accordées par nos partenaires institutionnels (Etat, Région, Département, Intercommunalité) a augmenté et s'est affermi, ce qui démontre que l'association est devenue un interlocuteur à la fois légitime et incontournable, au niveau local et même national, sur les questions LGBT+ ;
- Le développement de notre réseau partenarial et des actions militantes conjointes témoigne du dynamisme des relations inter-associatives, en particulier dans le cadre de notre affiliation à la fédération LGBTI+ ;
- Afin d'apporter un soutien spécialisé aux adhérent.e.s qui en expriment le besoin, l'association a également signé des conventions avec deux avocats et deux psychothérapeutes ;
- Au-delà des rencontres conviviales entre adhérent.e.s, toujours appréciées et créatrices de lien social et de soutien mutuel, l'association s'est engagée dans une action militante pour la défense des droits de personnes LGBT+, ainsi que pour changer le regard de notre société :
 - Le 1^{er} festival du film LGBT+ « Et alors ?! », bricolé à l'automne 2017, s'est développé les années suivantes et est devenu une référence. Il offre désormais un temps fort de rencontre et de partage culturel et militant ;
 - Balbutiantes en 2017, les Interventions en Milieu Scolaire (IMS) ont été validées en 2018 par l'obtention d'un agrément du Rectorat de l'académie de Montpellier et se sont considérablement multipliées : nous avons vu plus de 2 300 élèves lors de l'année scolaires 2021-2022...
 - L'association coordonne tous les ans une véritable action publique lors de la journée internationale de lutte contre les discriminations envers les personnes LGBT+ du 17 mai ;
 - Enfin, co-organisée par LGBT+66 et ses partenaires associatifs et commerçants en juillet 2022, la 1^{ère} Marche des Fiertés des Pyrénées Orientales a connu un succès remarquable... et remarqué (environ 1500 participant.es). Elle était une attente forte des personnes LGBT+ et notamment des plus jeunes.

¹ Le terme LGBT+ désigne dans ce texte toute personne quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.

Durant l'été 2022, d'importants changements ont eu lieu en matière de gouvernance de l'association, amenant le Conseil d'Administration à prévoir une révision des statuts et du règlement intérieur.

Les échanges au sein du Conseil d'Administration et avec les adhérent.e.s nous ont notamment amené.es au besoin de définir plus clairement et de rédiger, pour la première fois, **un projet associatif**.

Un projet associatif, *qu'èrés això* ?

C'est le projet que se donne l'association pour une période donnée, un texte fondateur. Il énonce notre **projet de société**, nos **objectifs**, nos **valeurs**, nos **missions**. Puis, à partir d'un diagnostic partagé et lucide sur l'état de notre association, de ses forces comme de ses faiblesses, ainsi que des aspirations et des attentes des adhérent.e.s, il propose des **axes de développement souhaitables**.

C'est en somme notre pacte associatif, partagé entre tou.te.s les adhérent.e.s.

C'est à partir de ce document que nous revisiterons **les Statuts**, texte légalement indispensable qui définit la structuration de l'association, ainsi que **le Règlement Intérieur Associatif (RIA)**, qui précise en détail les modalités d'application des statuts et le fonctionnement courant de l'Association.

Nous en profiterons également pour modifier le nom de notre association, avec la proposition d'un nom plus fédérateur :

« Centre LGBT+66 »

En effet, l'idée de « Centre » sous-tend la capacité de travailler en réseau avec d'autres partenaires afin mieux accueillir, accompagner et orienter les personnes, en s'appuyant sur des alliances et des compétences pluridisciplinaires.

Un Centre est ainsi davantage susceptible de rassembler différentes composantes de manière plus inclusive.

De plus, l'item « Centre LGBT+ » est devenu un label officiel, signalant une association départementale reconnue comme interlocutrice par les services de l'Etat et pouvant bénéficier, à ce titre, de subventions spécifiques.

En se nourrissant des échanges avec les adhérent.e.s, le Conseil d'Administration s'est donc réuni à plusieurs reprises pour imaginer l'avenir de notre association, réinterroger ses fondements éthiques et entamer la rédaction de ce projet associatif.

Entrons donc dans le vif du sujet.

1. Projet sociétal et valeurs du Centre LGBT+66

Dans le respect de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen inscrite dans le préambule de notre constitution, prenant appui sur tous les textes, lois, décrets, règlements, résolutions, chartes ou principes tant nationaux qu'euro-péens ou internationaux concernant les droits humains existants ou à venir, le **Centre LGBT+66 se donne pour objectif la promotion d'une société juste, bienveillante et respectueuse de chaque personne, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.**

Le Centre LGBT+66 professe en outre une vision positive de l'altérité et de la diversité, comme sources d'enrichissement mutuel, et non pas comme sujets d'essentialisation, de stigmatisation ou d'exclusion.

Le Centre LGBT+66 est une association laïque et non partisane, qui est signataire du **Contrat d'engagement républicain**, au sens de la loi 2021-1109 du 24 août 2021. Il s'engage ainsi à :

- Respecter les lois de la République ;
- Respecter la liberté de conscience ;
- Respecter la liberté des membres de l'association ;
- Respecter l'égalité et la non-discrimination ;
- Promouvoir la fraternité/adelphité² et la prévention de la violence ;
- Respecter la dignité de la personne humaine ;
- Respecter les symboles de la République.

Dans ce cadre des fondements républicains de **liberté, égalité et fraternité/adelphité**, les adhérent.es du Centre LGBT+66 se reconnaissent dans des valeurs partagées, qui sont :

L'humanisme, la justice et la solidarité.

- **L'humanisme**, car la personne humaine, dans le respect de ses singularités, de son libre arbitre et de l'expression de ses choix, est au cœur de notre projet associatif ;
- **La justice**, car seule l'égalité de droits et de chances permet de garantir une société inclusive et apaisée, où chacun.e est accueilli.e et respecté.e dans sa dignité ;
- **La solidarité**, car l'attention, le soutien mutuel et l'altruisme demeurent les fondements du « vivre ensemble ».

Pour faire vivre ces valeurs, les adhérent.es du Centre LGBT+66 entendent s'appuyer sur **cinq principes éthiques d'action** :

- **La bienveillance**, qui présuppose une attitude positive centrée sur les qualités de la personne, mais aussi l'indulgence et la compréhension ;
- **La confiance réciproque**, qui se construit à la fois sur des relations authentiques et loyales, le respect des engagements, la confidentialité des informations individuelles, la transparence des actions collectives et le désintéressement ;

² A la suite des recommandations du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, le Centre LGBTQI+66 promeut le terme d'adelphité, qui permet de dépasser de manière plus inclusive la valeur de fraternité, sans distinction de genre.

- **Le partage**, fondé sur le présupposé d'une égalité entre personnes et sur l'écoute sans jugement, qui permet la valorisation des différences et la mise en commun des talents ;
- **La co-construction**, par la participation active des adhérent.es et l'encouragement au bénévolat, car le Centre LGBT+66 a besoin de chacun.e pour fonctionner ;
- **La militance**, car l'engagement associatif, le travail en réseau et l'action commune représentent des leviers incontournables pour faire évoluer la société.

Au regard de ces valeurs et principes éthiques, le Centre LGBT+66 se donne comme devise :

« Le droit d'être soi, la force d'agir ensemble »

2. Objectifs et missions du Centre LGBT+66

En prenant appui sur les valeurs et les principes d'action qui l'animent, le Centre LGBT+66 vise à :

- Représenter, promouvoir, défendre, sur le plan moral et matériel, les intérêts généraux des personnes LGBT+ ;
- Accueillir et accompagner les personnes LGBT+ et leurs proches dans leurs projets de vie, l'évolution de leurs besoins spécifiques, le respect de leurs attentes tout au long de leur parcours de vie en fonction de leur singularité ;
- Lutter pour l'égalité des droits des personnes LGBT+ et contre toutes les formes de discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Ainsi, le Centre LGBT+66 met en œuvre toute action conforme à ses objectifs, dans le cadre de missions d'intérêt collectif et général :

- Favoriser l'écoute et l'accompagnement des personnes en questionnement sur leur orientation sexuelle et/ou identité de genre ;
- Créer des liens et resserrer le tissu social entre personnes LGBT+ ou alliées, c'est-à-dire partageant nos valeurs ;
- Sensibiliser et informer différents publics quant aux problématiques LGBT+ ;
- Défendre les intérêts matériels et moraux des familles LGBT+ ;
- Créer des partenariats et agir en réseaux au sein de la fédération LGBTI+ et avec des associations ou organismes partageant nos valeurs.

Le Centre LGBT+66 se donne notamment comme moyens :

- L'organisation d'événements et d'activités diverses ;
- L'utilisation de tout média ou réseau social approprié ;
- La coopération avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs partageant nos valeurs ;
- La possibilité d'ester en justice.

3. Axes de développement du Centre LGBT+66

Au vu des travaux entre les membres du Conseil d'Administration, ainsi que des retours du sondage adressé aux adhérent.e.s en janvier 2023, **quatre axes prioritaires** de développement se dégagent.

3.1. Renforcer le dynamisme interne du Centre LGBT+66

Après un contexte de fortes restrictions sanitaires, lourd de rupture de lien social, et un constat de baisse d'implication des adhérent.e.s (comme dans la plupart du tissu associatif), il est nécessaire d'œuvrer à leur plus grande participation et à la valorisation de leur action, afin de **rendre les adhérent.e.s acteur.trice.s de leur association**.

Le Centre LGBT+66 ne pourra en effet perdurer, se développer et rester pertinent, sans **l'engagement de chacun.e et la mise en commun de nos énergies et de nos compétences**. Toutes les actions engagées ou imaginées dans nos axes de développement ne pourront en effet vivre s'ils ne s'appuient sur une large base d'adhérent.e.s engagé.e.s.

Pour cela, il est essentiel de **mieux se connaître entre adhérent.e.s, afin de donner du sens à nos actions**.

Dans cette optique, il apparaît avant tout logique et incontournable de nous rencontrer, en **développant davantage les moments de convivialité**, à la fois en quantité et en qualité, grâce à un véritable accueil attentif et bienveillant. Cela implique de réfléchir ensemble afin d'écrire une charte de l'accueil et de finaliser des processus d'adhésion et d'accompagnement, en particulier au profit de personnes en questionnement, en situation de fragilité ou de souffrance, victimes d'actes LGBT+phobes ou encore de personnes migrantes.

Cela suppose également d'**écouter la parole des adhérent.e.s**, savoir accueillir leurs envies, leurs propositions, les encourager, permettre et accompagner la co-construction de projets, notamment les projets générateurs de lien entre adhérent.e.s. Cela demande d'être à l'écoute et de soutenir toute activité proposée par des adhérent.e.s qui soit en phase avec nos valeurs et principes, en se donnant le droit d'essayer et parfois de persister malgré les difficultés éventuelles. Concrètement, cela peut passer par exemple dans un premier temps par le biais d'une boîte à idées virtuelle (par mail, qui sera exploitée à chaque conseil d'administration) et physique dans les locaux.

Dans ce cadre, se pose la question de **promouvoir des groupes et /ou des actions vers un public ciblé spécifiques** (femmes et/ou lesbiennes, queer, migrants...) afin de renforcer leur implication et leur pouvoir d'agir. Force est de constater que les femmes sont encore sous représentées dans le tissu associatif LGBT+, y compris dans notre association où elles ne représentent que 30%. La dynamique du groupe Licorne est à ce titre riche d'enseignements.

Enfin, afin de mieux se connaître, il est également souhaitable et envisagé de **réaliser une cartographie des adhérent.e.s** et de nos modes de vie, de nos besoins comme de nos attentes, au travers d'un sondage anonyme environ tous les 2 à 3 ans.

3.2. Développer les actions de solidarité

Au regard des valeurs que nous avons la volonté d'incarner, il nous semble essentiel que **la solidarité soit un fil rouge de nos réflexions et de nos actions**. A ce titre, un pôle solidarité à part entière pourrait être à l'étude à court, moyen ou long terme.

Dans un contexte socio-économique qui tend à se durcir, notamment pour les personnes les plus fragiles et/ou les personnes les plus discriminées, **des actions solidaires pourront être développées** au travers de partage bénévole et gratuit de savoir-faires, d'échange de services, de jardins partagés, d'un panneau de petites annonces réservées aux adhérent.e.s permettant d'identifier emploi, logement, don et autres.

Le Centre LGBT+66 pourrait également porter par exemple l'organisation d'un vide-grenier, d'une rifa, ou de toute autre action solidaire, par et pour les adhérent.e.s.

Selon le principe de non-indifférence et d'attention aux autres, il nous faut en outre **être plus présent.e.s sur les questions d'égalité des droits** : notamment famille, filiation, partenariats, questions transgenres ou les questions Queer, la sexualité et le handicap... et donner de la visibilité à ces questions, en particulier au travers de référent.e.s, de la médiathèque et sur notre futur site Internet.

Dans cette perspective, il y a aussi **un devoir d'information et de nous positionner sur les questions internationales des droits LGBT+**, en lien avec notre fédération LGBTI+. Nous pourrions proposer des liens vers des pétitions et/ou des liens informationnels avec par exemple une rubrique « ça se passe dans le monde » qui pourrait s'intégrer dans le plan de communication au travers du futur site en particulier.

Le volet des actions sociales pourrait être complété, selon le budget, par **une permanence sociale** 4 à 8 h par mois, afin de soutenir les adhérents ayant besoin d'un accompagnement personnalisé dans un lieu sécurisant. Dans ce cadre, des moyens informatiques ou autres du Centre LGBT+66 pourraient être mis à disposition des personnes les plus démunies pour les aider dans leurs démarches.

Cela implique de **continuer notre montée en compétence**, qui a déjà été engagée avec notre salarié et qui peut être étendue au profit de bénévoles de notre Association, avec des actions de formation notamment.

Cela implique également de **développer nos partenariats associatifs**, pour nous donner les moyens d'accompagner chaque adhérent.e, d'être dans une posture d'ouverture et de curiosité pour inclure chacun.e., mais aussi de pouvoir orienter si nécessaire et de manière adéquate vers une autre association partenaire.

3.3. Soutenir le rayonnement extérieur du Centre

Notre association a connu ces dernières années une phase d'expansion et de rayonnement très positive notamment grâce à la reconnaissance et au soutien des partenaires institutionnels facilitant nos actions.

Pour ce faire, nous développerons des actions festives autour des actions militantes phares. Cela devrait permettre d'**œuvrer à une sensibilisation aux LGBT+phobies du plus grand nombre**, au-delà de la communauté LGBT+.

Les jeunes générations représentent manifestement une priorité en ce qu'elles construiront la société de demain. Pour promouvoir et soutenir leur implication, **les manifestations militantes doivent être alimentées d'une action « festive »** afin de toucher un large public, mais aussi être **animées en permanence par le sens et l'engagement à nos valeurs**.

La Marche des Fiertés de 2022 a été à ce titre un véritable succès. Renouvelée chaque année, elle se verra enrichie petit à petit dans son organisation pour devenir un événement incontournable de la vie du Centre, de la ville et du Département, voire de la Région.

Au même titre, la journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 Mai, devrait devenir un autre rendez-vous annuel d'importance grâce à une Color Run, destinée là aussi à sensibiliser le plus grand nombre avec le concours de nos partenaires institutionnels (Mairies, Département, Région, etc ...) et/ou associatifs comme les clubs sportifs du département notamment.

Le suivi du calendrier des journées particulières (différentes journées de visibilité, TDoR, journée du coming out ou de la lutte contre le harcèlement,...) sont autant d'occasions de toucher un large public et de changer les mentalités.

Le développement de notre pôle culturel, qui porte depuis 6 ans le festival du Cinéma et une nouvelle médiathèque, sera un véritable atout pour faire rayonner le Centre LGBT+66 au-delà des clivages sociétaux avec la mise en place des premières Rencontres du Livre Féministe et Lesbien, au mois de mars 2023. D'abord pensées dans un format modeste, nous espérons les voir grandir à chaque nouvelle édition.

Le développement d'actions auprès de partenaires associatifs ou institutionnels, comme cela est déjà largement institué dans le cadre des interventions en milieu scolaire, représentent des opportunités essentielles pour porter les droits des personnes LGBT+. Il devra être poursuivi grâce à la mobilisation et au savoir-faire du pôle Education.

De même, **la participation à des forums militants ou autres manifestations** au côté d'autres associations partageant nos valeurs, permettra de continuer à sensibiliser, visibiliser, militer mais aussi de tisser des liens avec de nouveaux partenaires pour développer notre accompagnement auprès des adhérent.e.s et sympathisant.e.s.

Notre rayonnement passera aussi par **le développement de notre présence en dehors de la ville de Perpignan et de son agglomération** pour à la fois adjoindre à notre projet les communes qui pourraient accueillir nos futures antennes, développer la pluralité des financements et à la fois

étendre notre présence sur l'ensemble du territoire départemental et être au plus près de nos adhérent.e.s et sympathisant.e.s.

Nos actions en matière de Justice, initiées en 2019, sont aujourd'hui couronnées de succès grâce à la prochaine mise en place d'un protocole qui nous permettra de collaborer conjointement avec le Procureur de la République, le Préfet et son Cabinet, ainsi que les services de Police et Gendarmerie, dans le cadre du suivi des plaintes pour discriminations liées à l'orientation sexuelle et/ou identité de genre. Notre Centre sera pour la Fédération LGBTI+, à laquelle nous sommes affiliés, centre pilote pour cette année.

Enfin, pour que le Centre LGBT+66 rayonne vers l'extérieur il nous faut également **faire rayonner ses adhérent.e.s par la mise en valeur de leurs talents individuels et collectifs**. En effet, il serait tout aussi intéressant, dans le cadre d'un futur Mois des fiertés, de réaliser concours, concerts, expos, conférences avec et chez nos partenaires au sens large.

3.4. Renforcer la communication

Pour soutenir l'ensemble de ces orientations, **une communication plus efficace doit être mise en place**, aussi bien au niveau interne que vers l'extérieur du Centre LGBT+66.

Notre communication doit nous permettre de fédérer et motiver les adhérent.e.s à participer aux activités et événements, à proposer leurs talents et compétences et à s'impliquer pour développer de nouvelles activités qui pourraient être utiles, au profit du plus grand nombre. Ici encore, l'écoute des adhérent.e.s doit permettre de calibrer au mieux cette communication en fonction de leurs attentes.

Notre communication doit également informer, questionner et porter nos luttes militantes et festives pour s'ouvrir et sensibiliser au-delà de la communauté LGBT+.

Pour cela, **un plan de communication avec une ligne éditoriale bien définie** doit voir le jour avec **un pôle communication dédié**, formé idéalement par quatre à cinq personnes. Ce pôle devra travailler en équipe et en coordination avec l'ensemble des différents pôles existants.

D'un point de vue technique, **un nouveau site Internet** devrait être livré d'ici la fin du 1er semestre, dont le cahier des charges est en cours de construction.

Dans le cas où le pôle communication ne pourrait être créé faute de participant.e.s, une convention pourrait être signée avec une société de communication digitale pour générer du contenu ad hoc sur le réseau social adapté en fonction de la cible.

4. Démarche d'amélioration continue

Au vu des valeurs portées par notre centre associatif (humanité, justice et solidarité), il nous incombe d'analyser nos actions et nos pratiques, pour nous assurer d'être dans l'incarnation de ces valeurs qui participent au « projet républicain » de bien vivre ensemble et, si besoin, de mettre en place des actions correctives.

Pour ce faire, le Conseil d'Administration réalisera, dès cette année, des fiches projet budgétées pour tirer le bilan de chacune de nos actions. Cela permettra d'initier un suivi qualité de nos événements petits ou grands, et de nous améliorer chaque année à œuvrer au profit des adhérent.e.s.

Le suivi qualité de nos actions nous permettra d'identifier nos forces et faiblesses, d'envisager de reconduire ou non l'action, d'analyser que cela participe véritablement aux attentes, au bien-être et à créer du lien avec nos adhérent.e.s, dans le but de collaborer sur des pistes d'amélioration et de co-construire de nouveaux événements.

Le suivi budgétaire permettra d'arbitrer plus aisément nos dépenses avec le souci d'affecter, dès que cela est possible, des financements à des projets de sensibilisation, de visibilité et de militance, voire de soutien de nos adhérents.

Dans la même veine que les fiches projets, il serait souhaitable de réaliser des enquêtes de satisfaction, aussi bien auprès de nos partenaires qu'au sein même de l'association, afin de mesurer, au-delà de la satisfaction, la pertinence de nos actions et événements.